

## Compte-rendu de la CAPN B des 10 et 11 octobre 2013

# MOUVEMENT SPÉCIFIQUE

### Les réponses de la Direction générale à notre déclaration liminaire (page 3) :

#### Situation Générale :

Pour certains points (revendications salariales etc ...), la DG renvoie la balle, comme à son habitude, au niveau supérieur, Ministère ou Fonction Publique.

S'agissant des 1998 suppressions d'emploi annoncées pour 2014, la Présidente a précisé que l'effort ne porterait pas sur la catégorie C. **Donc le pire est à attendre pour les B et A.** Nous en saurons plus sur le sujet après le CTR Emplois prévu fin novembre.

Selon la DG, ces suppressions d'emploi n'auront pas d'impact sur les missions, il faudra « simplement » les exercer différemment ! **On attend la recette miracle...**

Pour la présidente, il n'y a pas lieu de revenir sur la présence de la DGFIP dans le maillage territorial mais il faut se poser des questions (**lesquelles?!**)

#### Mutations :

Un mouvement exceptionnel a été annoncé lors du GT Mutations du 09/10/2013. Il concernera les agents prioritaires FGP n'ayant pu obtenir satisfaction dans leur filière alors que le département reste ouvert dans l'autre filière. Les agents concernés seront directement contactés, des précisions leurs seront données sur les postes libres tant sur la RAN que sur le département.

#### Mouvement spécifique :

La Présidente a rappelé que ce mouvement ne se substitue pas au mouvement général mais reste une possibilité supplémentaire.

La DG a aussi rappelé les règles à respecter notamment les vraies vacances structurelles et non les anticipations de vacances. Les postes choisis doivent correspondre aux critères de la note de service :

« ... manque d'attractivité lié, notamment :

- ▶ à leur localisation géographique éloignée de la direction locale ou des bassins d'emplois,
- ▶ à leur situation insulaire,
- ▶ à leur implantation dans une commune de petite taille voire moyenne et, le cas échéant, où la cherté de la vie est avérée.

*De fait, les postes situés en grande zone urbaine ont vocation à être exclus du dispositif quelles que soit la mission exercée ».*

#### Postes proposés au Mouvement spécifique :

46 postes concernant 53 emplois B (au lieu de 45 l'an dernier) avaient été proposés par les Directions locales de 32 départements.

**Sur cette base, avant l'ouverture de la CAPN, la Direction Générale avait présenté un projet ou elle retenait 23 postes concernant 24 emplois sur 19 départements.**

A l'issue des débats l'Administration a retenu **6 postes supplémentaires :**

- ▶ L'escarène (06),
- ▶ Santa Maria (02A),
- ▶ Stenay (55),
- ▶ Sauveterre de Béarn (64),
- ▶ Taninges-Samoens (74),
- ▶ Darney (88).

Montreuil, le 14 octobre 2013

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgifp.finances.gouv.fr)

• [dgifp@cgt.fr](mailto:dgifp@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

Au final, 29 postes concernant 30 emplois de catégorie B dans 23 départements sont retenus pour le mouvement spécifique sur postes du 1<sup>er</sup> juillet 2014 :

<b>Liste des postes retenus pour le mouvement de mutation spécifique du 01/07/2014</b>			
<b>CATEGORIE B</b>			
<b>DEPARTEMENTS</b>		<b>POSTES RETENUS</b>	<b>NOMBRE D'EMPLOIS B</b>
05	Hautes-Alpes	Veynes	1
06	Alpes-Maritimes	la Tinée	1
06	Alpes-Maritimes	L'escarène	1
12	Aveyron	Rance et Rougiers	1
02A	Corse du Sud	Santa Maria	1
22	Côtes d'Armor	Merdrignac	1
28	Eure et Loir	Authon du Perche	1
28	Eure et Loir	Janville	1
34	Hérault	Saint Pons de Thomières	1
38	Isère	Le Bourg d'Oisans	2
38	Isère	Mens	1
38	Isère	Villard de Lans	1
39	Jura	Dampierre	1
45	Loiret	Lorris	1
51	Marne	Anglure	1
51	Marne	Dormans	1
52	Haute-Marne	Bourmont	1
55	Meuse	Stenay	1
63	Puy de Dôme	Mont-Dore	1
64	Pyrénées Atlantique	Sauveterre de Béarn	1
66	Pyrénées Orientales	Cerdagne	1
71	Saône et Loire	La Clayette	1
72	Sarthe	Fresnay sur Sarthe	1
73	Savoie	Bozel	1
74	Haute Savoie	Taninges Samoens	1
74	Haute Savoie	Saint Julien en Genevois	1
81	Tarn	Vabre	1
88	Vosges	Darney	1
102	Guyane	Saint Laurent du Maroni	1
<b>TOTAL</b>	<b>23 Départements</b>	<b>29 Postes</b>	<b>30 emplois B</b>

Pour mémoire pour le mouvement au 1/7/2013 il y avait 20 postes pour 20 emplois dans 16 départements.

**Ce choix de postes en vue du mouvement spécifique était ensuite soumis au vote de la CAPN :**

**Pour : ADMINISTRATION**  
**Contre : SOLIDAIRES+CFDT**  
**Abstention : CGT + FO**

Bien que favorable à l'idée d'un mouvement sur des postes spécifiques, la CGT s'est abstenue car elle considère, au vu des très importantes vacances d'emplois B constatées dans le réseau (voir CAPN de mutations), que d'autres postes remplissant les conditions auraient pu être retenus.

**➡ LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES EST LE 07/11/2013.**

La CAPN d'affectation sur ces postes au 1/7/2014 se déroulera les 10 et 11 décembre 2013.

Pour mémoire, les règles de classement des agents sont les suivantes :

- Agents (issus de la filière gestion publique) inscrits prioritaires vers les départements des postes sollicités ;
- Agents (issus de la filière gestion publique) inscrits pour convenances personnelles vers les départements des postes sollicités ;
- Agents (issus de la filière gestion publique) non inscrits, sur les départements des postes sollicités, classés à l'ancienneté administrative, bonifiée et pondérée ;
- Agents issus de la filière fiscale selon les règles de classement en vigueur pour le mouvement principal.

**Les élus de la CGT Finances Publiques appellent les agents souhaitant obtenir une mutation sur un département difficile d'accès, à consulter la liste des postes à pourvoir au mouvement spécifique et à se rapprocher des militants de la CGT.**

# Déclaration liminaire des élus de catégorie B

## CAP des 10 et 11 octobre 2013

***Les effets néfastes des stratégies patronales, relayées par les plans d'austérité décidés par les gouvernements, ne sont plus à expliquer. Ils conduisent l'immense majorité d'entre nous à ne plus admettre de vivre de plus en plus mal DANS et DE son travail et d'avoir de moins en moins de projection possible sur son avenir, en particulier pour les jeunes.***

Le processus de mobilisations unitaires proposé par la CGT est seul à même d'ouvrir des perspectives d'amélioration pour les salariés, les retraités et les privés d'emploi. De la participation de chacune et chacun dépend sa force et de celle-ci, la possibilité de gagner !

Ce sont les salariés par leur travail qui créent les richesses, mais tant que le patronat et les gouvernements appréhenderont le travail comme un coût, le chômage et la précarité augmenteront et le pouvoir d'achat baissera. Cette politique d'austérité alimente la récession économique et industrielle en France. Avec la confédération européenne des syndicats, nous disons que l'austérité menée partout en Europe n'est pas la solution mais le problème : il faut changer de cap dans chaque pays.

Pour gagner sur les salaires, l'emploi, l'égalité professionnelle et améliorer nos conditions de travail, c'est dans chaque entreprise, chaque groupe, chaque branche professionnelle qu'il est nécessaire de gagner l'ouverture immédiate de négociations pour porter nos revendications pour une autre répartition des richesses. Le prix de notre travail doit l'emporter sur le coût du capital.

Gagner sur ces questions ouvre d'autres perspectives pour le financement de la protection sociale et pour une autre réforme des retraites, l'arrêt des suppressions d'emplois pour une fonction publique avec des missions pleines et entières.

S'agissant de l'ordre du jour de cette CAP, nous avons d'abord à étudier 53 emplois B pour le mouvement spécifique dans 32 départements.

Nous savons tous qu'il existe des services en difficulté du fait du manque d'attractivité lié aux conditions d'exercice des missions. C'est notamment le cas pour des trésoreries situées en milieu rural et/ou à effectif réduit.

Il s'agit pourtant d'un enjeu essentiel du service public de proximité. Les suppressions d'emploi, les spécialisations et abandons de missions ont fortement fragilisé le réseau et mettent à mal la pérennité des structures concernées.

**Pour la CGT, un poste spécifique doit présenter une réelle vacance d'emploi structurelle qui se manifeste par une répétition de refus d'affectation pour cause d'isolement géographique ou de cherté de la vie.**

S'agissant des documents remis à la consultation sur ce point, nous n'y avons pas trouvé, pour les postes non retenus, les arguments de la Direction Générale.

Par ailleurs, concernant l'autre point de l'ordre du jour, relatif à l'examen de la pénalisation des refus de mutation du 01/09/2013, les élus CGT déplorent, pour le principe, le manque de précisions des documents remis à la consultation :

- ▶ absence des motifs de refus,
- ▶ éventuelles explications des agents concernés,

Toutefois, compte tenu des décisions prises lors du groupe de travail du 09/10/2013, ce sujet n'a plus à figurer à l'ordre du jour de cette CAP puisqu'il a été acté la non pénalisation des agents concernés au titre du cycle 2013.

Il reste cependant à préciser les conséquences réelles en terme de droits acquis pour ces personnels, au regard de leur inscription sur les tableaux de classement actuels.

Toujours dans la continuité du groupe de travail du 09/10/2013, il est urgent d'établir le calendrier du mouvement prioritaire exceptionnel B qui vient d'être acté !

Enfin, comme toutes les organisations syndicales présentes à cette CAPN, nous déplorons d'être une nouvelle fois convoqués en séance plénière dans cette salle (15R), dont nous avons à plusieurs reprises dénoncé les conditions d'accueil et de travail pour les élus nationaux. A ce titre, nous prenons l'engagement solennel que nous n'accepterons plus de siéger en plénière dans cette salle si nous devons y être de nouveau convoqués à l'avenir dans les mêmes conditions.

### Les élus CGT

Michel RABILLARD, Patrick COSSEC, Pascal GRANET, Richard BORDONNEAU,  
Béatrice CHIRON-Saich, Jorge Devecchi, Nathalie ghio, Michel Merle, Franck Stocker.